



# vélobleu

*Bougez  
en toute liberté !*



## **Point sur le dispositif Vélo Bleu Après 6 mois d'exploitation**

Contacts Presse : Sophie Fabrello – 04 97 13 22 37 – [sophie.fabrello@ville-nice.fr](mailto:sophie.fabrello@ville-nice.fr)  
Pauline Detourbet - 04 97 13 33 78 – [pauline.detourbet@ville-nice.fr](mailto:pauline.detourbet@ville-nice.fr)



## **SOMMAIRE**

<b>LE MOT DE CHRISTIAN ESTROSI</b>	<b>p 3</b>
<b>DIAGNOSTIC</b>	
<b>AUJOURD'HUI</b>	<b>p 4</b>
<b>PERSPECTIVES</b>	<b>P 5</b>
<b>LES PISTES CYCLABLES</b>	
<b>A NICE...</b>	<b>P 5</b>
<b>...A L'ECHELLE COMMUNAUTAIRE</b>	<b>P 6</b>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<b>P 6</b>



## **Le mot de Christian Estrosi, Ministre chargé de l'Industrie, Maire de Nice Président de Nice Côte d'Azur**

« Les Vélos Bleus sont en libre service depuis 6 mois et font aujourd'hui partie intégrante de la vie de notre ville. Leur succès ne s'est pas fait attendre et je suis particulièrement heureux que les Niçois aient adopté si rapidement et avec un tel engouement le Vélo Bleu. Cette adhésion montre qu'il est indispensable de promouvoir des modes de déplacements doux, respectueux de l'environnement, s'intégrant parfaitement au cadre de vie urbain.

Nous avons achevé dernièrement plusieurs pistes et pour amplifier ce succès, nous continuons de développer le réseau cyclable. Notre objectif est d'atteindre les 125 km d'ici 2013.

De nombreuses actions en faveur du développement durable peuvent être données en exemple, sur le plan des déplacements, comme la mise en œuvre de la tarification à 1€ sur l'ensemble du réseau de transports en commun, le renforcement des dessertes de bus, le stationnement résident, prochainement étendu à d'autres secteurs de la ville, ou encore la gratuité du stationnement pour les véhicules propres.

Ce très bon accueil de la "petite reine" est une nouvelle étape de franchie sur la route menant à Nice, la ville verte de la Méditerranée et dans le combat que je mène pour améliorer l'environnement de notre ville et la qualité de vie des Niçois. »

## **DIAGNOSTIC**

### **AUJOURD'HUI**

L'opération a été lancée le 18 juillet 2009 avec la mise à disposition de **900 vélos** répartis sur **90 stations** localisées dans le centre de Nice.

Juste après le lancement de la première tranche, la communauté urbaine a engagé l'extension du réseau prévue sur les secteurs ouest de Carras / Magnan.

Cette deuxième phase, qui sera opérationnelle le jeudi 11 février 2010, représente **300 vélos supplémentaires** accessibles à partir de **30 nouvelles stations**, soit un total de **1 200 vélos et 120 stations**.

### **Quelques Chiffres Clés :**

**Succès commercial immédiat** grâce à une politique tarifaire attrayante :

Coût d'inscription :

- ✚ La journée : 1€,
- ✚ La semaine : 5€,
- ✚ Le mois : 10€,
- ✚ L'année : 25€ (15€ si je suis abonné au réseau Ligne d'azur).

Coût de location :

- ✚ Première demi-heure : gratuite,
- ✚ Entre une demi-heure et une heure : 1 €,
- ✚ Puis 2 € par heure supplémentaire.

Au 28 février 2010, plus de **5.700 abonnés** dont 5.340 abonnements annuels et près de 1.000 locations quotidiennes en hiver et 2 000 en été.

**Durée moyenne de location** < 30 minutes

**Les stations les plus actives** sont celles de Nice Etoile, Masséna Félix Faure, Palais de Justice Quai des Etats-Unis, Gare Thiers,

☞ **Les trajets les plus fréquentés** sont Promenade Poincaré vers Quai des Etats-Unis, Quai des Etats-Unis vers Gambetta, Magnan vers Gare Thiers.

☞ **A SAVOIR** : A la rentrée de septembre nous avons été confrontés à un phénomène de dégradations et de vols. Nice Côte d'Azur et son prestataire ont réagi tout d'abord techniquement en renforçant et sécurisant l'ensemble du dispositif déployé mais également grâce à la commande de 250 vélos supplémentaires afin que nous puissions reconstituer début décembre 2009 la flotte d'origine.

## **PERSPECTIVES D'EXTENSION AUX AUTRES COMMUNES**

Les besoins en matière de vélo en libre service ne sont pas les mêmes dans toutes les communes et le dispositif de Nice ne peut pas être transposé systématiquement.

☞ **Ainsi une étude est en cours sur le déploiement du système des vélos bleus au-delà de la commune de Nice** afin de définir les territoires où le service serait pertinent et opérationnel (au regard des données de type déclivités, densité de population, d'emplois, et équipements structurants).

## **LES PISTES CYCLABLES**

### **A NICE...**

☞ **En 2009, le réseau atteint 40 km, sur le territoire de Nice.**

☞ **On peut citer** la création de pistes sur : Boulevard Victor Hugo, rue Blacas, Chauvain, Frédéric Passy, Verdi, Rossini, Villermont, Roquebillière, Désiré Niel, Théodore de Banville, avenue des Fleurs, de Verdun, Boulevard Gambetta,

☞ **Il se poursuivra en 2010 par la réalisation des pistes suivantes** : Boulevard Dubouchage et Gambetta (suite) avenue des Floralies, Lindbergh, rue Cassini, Raybaud, Felix Faure, Garibaldi, Paul Montel...

☞

👉 A terme le réseau des pistes cyclables sur la commune de Nice sera porté à 125 kms en 2013.

## **...A L'ECHELLE COMMUNAUTAIRE**

👉 **Fin novembre 2009** les travaux permettant de faire la jonction sur le littoral entre Cagnes sur Mer et Nice en passant sur la commune de St Laurent du Var ont été engagés. La durée des travaux sera de 6 mois pour un coût de 800 K€.

👉 A Cagnes sur Mer les travaux ont démarré début janvier pour créer une piste permettant de faire la liaison entre l'avenue Maréchal Juin et la Cagne dans le quartier de la Villette (220 ml, 4 mois de travaux pour un coût de 358K€), sont également à l'étude la piste cyclable boulevard Maréchal Juin (entre le pont SNCF et la rue de l'Eglise), ainsi que sur le secteur Sauvaigo.

## **RENSEIGNEMENTS**

Pour répondre à toutes les questions deux dispositifs sont à la disposition du public

☎ **Allo vélo bleu 04 93 72 06 06** (prix d'un appel local), de 7h à 20h du lundi au samedi.

☎ **[www.velobleu.org](http://www.velobleu.org)**,